



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

naissance

Question écrite n° 30289

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur le statut des maisons de naissance. En effet, il existe en France une progression des demandes d'accouchements en maisons de naissance. Le plan périnatalité 2005-07 prévoyait l'expérimentation de ce mode d'accueil de la vie. Aujourd'hui, faute de décret, ces expérimentations ne peuvent se dérouler. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30289

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2008, page 7720

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)